



SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 9 mars 2020 à 18h00

tel : 02.31.27.15.80
fax : 02.31.23.86.06
mairie@cagny.fr
www.cagny.fr

AFFAIRES FINANCIERES

COMPTE DE GESTION 2019

délibération 2020/10

Le Conseil municipal,

- Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.
 - Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.
 - 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire;
 - 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
 - 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,
- APPROUVE, à l'unanimité des membres (12 voix POUR),
- le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur,
 - donne pouvoir à Madame le maire ou son représentant de poursuivre l'exécution de la présente délibération en prenant toutes dispositions nécessaires.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

délibération 2020/11

Pour la lecture du compte administratif 2019, Madame le Maire donne la parole à Madame DUBOIS-GALLAIS.

(Arrivée de Sylvie DE NEEF)

Le compte administratif 2019 présente les résultats suivants :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses :

001	: déficit antérieur reporté.....	463 538,84
10	: dotations, fonds divers.....	26 572,19
16	: emprunts et dettes.....	131 021,19
21	: immobilisations corporelles.....	265 468,01
27	: autres immobilisations financières.....	6 923,00

893 523,23

Recettes :

10	: dotations, fonds divers	519 200,75
13	: subvention d'investissement.....	109 271,73

628 472,48

DEFICIT - 265 050,75

Avec les restes à réaliser suivants :

- dépenses 138 823,20
- recettes 157 011,47

Différentiel positif..... 18 188,27

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses :

011 : charges à caractère général 446 385,36
012 : charges de personnel 757 827,20 :
65 : autres charges de gestion 298 683,37
66 : charges financières 2 307,48
67 : charges exceptionnelles 83,12

1 505 286,53

Recettes :

002 : excédent antérieur reporté..... 2 376 073,30
013 : atténuation de charges 5 537,09
70 : produits des services 85 594,99
73 : impôts et taxes 1 982 298,34
74 : dotations, subventions 242 993,82
75 : autres produits de gestion courante 32 492,60
77 : produits exceptionnels..... 3 085,60

4 728 075,74

EXCEDENT 3 222 789,21

(Brigitte BAUDET quitte la salle)

Conformément à la réglementation, Madame le maire se retire et c'est sous la présidence de Monsieur Jackie BOUCHARD que le compte administratif 2019 est adopté à l'unanimité (12 POUR).

(Retour de Brigitte BAUDET)

AFFECTATION DU COMPTE DE RESULTAT 2019

délibération 2020/12

Le Conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019

⇒ constatant que la section d'investissement **présente un besoin de financement**

Section d'investissement :

- restes à réaliser recettes..... 157 011,47
- **total recettes** **157 011,47**

- restes à réaliser dépenses 138 823,20
- déficit d'investissement 265 050,75
- **total dépenses** **403 873,95**

- **besoin de financement** **246 862,48**

⇒ constatant que la section de fonctionnement présente un excédent de fonctionnement de : **3 222 789,21 €**.

Décide, à l'unanimité, (13 voix POUR) d'affecter le résultat comme suit :

- autofinancement au compte 1068 **246 862,48**
- excédent au compte 002..... **2 975 926,73**

Vu les crédits nécessaires à l'équilibre du budget primitif 2020

Le Conseil municipal, après délibération :

- décide, à l'unanimité (13 POUR), d'appliquer au titre de 2020 les taux des quatre taxes locales appliqués au titre de 2019 ainsi qu'il suit :

DESIGNATION	TAUX %
Taxe d'habitation	17,56
Taxe foncière (bâti)	18,75
Taxe foncière (non bâti)	34,65
Cotisation foncière des entreprises	19,80

BUDGET PRIMITIF 2020

délibération 2020/14

Madame le maire indique que les propositions du budget ont été arrêtées par la commission des finances et invite Madame DUBOIS-GALLAIS à en donner lecture à l'assemblée. Le projet de budget primitif 2020 est le suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :Dépenses :

011	: charges à caractère général	582 621,51
012	: charges de personnel	825 700,00
022	: dépenses imprévues	135 400,00
023	: virement à la section investissement	1 985 644,47
042	: opération d'ordre entre sections	115 000,00
65	: autres charges de gestion	397 362,00
66	: charges financières	10 000,00
67	: charges exceptionnelles	973 740,75

5 025 468,73Recettes :

002	: excédent antérieur reporté.....	2 975 926,73
013	: atténuation de charges	1 000,00
042	: opération d'ordre transfert entre sections	100 000,00
70	: produits des services.....	80 100,00
73	: impôts et taxes	1 655 125,00
74	: dotations, subventions	190 317,00
75	: autres produits de gestion courante	23 000,00

5 025 468,73**SECTION D'INVESTISSEMENT**Dépenses :

001	: déficit d'investissement.....	265 050,75
020	: dépenses imprévues	138 600,00
040	: opération d'ordre entre sections	100 000,00
10	: dotations, fonds divers.....	26 572,00
16	: emprunts, dettes assimilées	111 000,00
20	: immobilisations incorporelles.....	16 473,85
204	subventions d'équipement versées.....	222 747,00
21	: immobilisations corporelles	1 834 074,82
27	: autres immobilisations financières	10 000,00

2 724 518,42

Recettes :

021	: virement de la section de fonctionnement	1 985 644,47
040	: opération d'ordre entre sections	115 000,00
10	: dotations, fonds divers	466 862,48
13	: subvention d'investissement.....	157 011,47
	-----
	2 724 518,42

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité (13 POUR) :
- approuve le budget primitif 2020 présenté.

VOTE DES SUBVENTIONS

délibération 2020/15

(Jérôme PAVIE rapporteur)

Après avoir pris connaissance des propositions de subvention arrêtées par la commission de finances lors des réunions du 10 février et 2 mars 2020, le Conseil municipal,

- à l'unanimité (13 voix POUR), vote les subventions suivantes (article 6574 de la section de fonctionnement) :

ASSOCIATIONS LOCALES	VOTE en €
AJ Cagny	8 550,00
Art floral	1 500,00
Cagny Rando	1000,00
Association des Parents d'Elèves	850,00
Chorale de l'Amitié	600,00
Club de l'Amitié	4 000,00
Comité de jumelage	3 000,00
Déco-Passion	400,00
Foot-ball	1 500,00
Foyer Rural	17 000,00
Judo	8 000,00
Tennis Club	8 500,00
Twirling Sport	1 700,00
Union des Anciens Combattants	2 700,00
TOTAL 1	59 300,00
AUTRES ASSOCIATIONS	VOTE en €
A.D.M.R.	2 320,80
Amicale des donneurs de sang Argences-Moult	70,00
AFSEP (Association Française des sclérosés en plaque)	70,00
APF (Association des Paralysés de France)	70,00
Association syndrome de Moebius	250,00
Association de lutte contre la leucodystrophie ELA	165,00
BTP-CFA centre de formation apprentis	180,00
Banque alimentaire du Calvados	450,00
Comité de jumelage d'Argences Hettstadt	1 000,00
Epicerie solidaire « La Passerelle en Val ès dunes »	650,00
Gym Expression en Val ès dunes	300,00
Ligue Nationale Contre le Cancer (Comité du Calvados)	70,00
Secours catholique équipe locale d'Argences	70,00
Secours populaire	70,00
Médecin du Monde	70,00
AFM téléthon	70,00
AFLM mucoviscidose	70,00

CAMPUS des métiers et de l'artisanat	80,00
La Dame Blanche	70,00
GSCF sapeurs-pompiers humanitaires	70,00
Association itinéraires	70,00
TOTAL 2	6 235,80

TOTAL 1 + 2	65 535,80
--------------------	------------------

- *donne à Madame le maire ou son représentant pouvoir de poursuivre l'exécution de la présente délibération en prenant toutes dispositions nécessaires et notamment en signant les documents s'y rapportant.*